



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 2 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Faire de l'EURO 2016 de Football un évènement populaire » avec le programme « Tous prêts ! »

Du 10 juin au 10 juillet 2016, sera organisée en France la 15ème édition du championnat d'Europe de football. L'État et les collectivités, aux côtés du Comité d'Organisation SAS Euro 2016 et de la fédération française de football (FFF), sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous une grande fête populaire, pour tous et partout sur le territoire national.

Le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports a initié, conjointement avec la fédération française de football, un dispositif de soutien aux animations initiées autour de l'Euro 2016 sur l'ensemble du territoire, le programme « Tous prêts ! ».

Ces animations s'inscrivent dans une démarche éducative, citoyenne et durable, associant le plus grand nombre autour des valeurs que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité (PRETS).

En Ardèche, Le **Football Club Vallon pont d'Arc** a été labellisé « tous prêts » par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports pour son projet « **1er Festi-Foot U9 mini-euro 2016** » qui se déroulera le samedi 4 juin. En marge de son tournoi sportif sous le signe de l'Euro, le club mettra en place des ateliers éducatifs. Une promotion de l'environnement et du développement durable sera réalisée suite au classement des gorges de l'Ardèche comme « grand site de France ».

Le club bénéficiera d'un kit de communication et se verra remettre lors du « Festi-Foot » de samedi prochain, **20 places offertes par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports pour assister à la rencontre Espagne/Turquie le 17 juin à Nice**. Un bus sera également affrété gratuitement pour le déplacement.

L'État soutient l'organisation de grands événements sportifs internationaux notamment parce qu'ils constituent des leviers très efficaces de mobilisation de la population, en particulier des plus jeunes et des personnes en difficulté sociale ou de santé et également de développement des territoires.

La responsabilité de l'État est d'impulser, de soutenir et de valoriser les initiatives menées par les acteurs locaux ou nationaux, associations, collectivités, entreprises... afin de faire partager ces événements sportifs à tous les Français qui le souhaitent.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

